L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLES-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 20 MARS.

MEXIQUE.

Nous avons reçu des journaux de Mexico, jusqu'au 3 mars. Nous empruntons ce qui suit à la Revue de Quinzaine du *Trait-d'Union* :

Mexico, 1er mars 1873.

C'est dimanche dernier, 23 février, qu'ont eu lieu les élections secondaires pour la présidence et pour deux vacances dans la magistrature de la Cour Suprême de Justice. Les retours électoraux arrivent lentement, mais on peut déjà prédire à peu près sûrement les résultats. M. José Maria Iglesias l'emporte de beaucoup sur ses concurrents, pour la présidence de la Cour; ses avantages peuvent être calculés, jusqu'à ce jour, dans la proportion de 5 contre un; il est donc certain qu'il réunira la majorité des suffrages, et très probable qu'il atteindra la majorité absolue; s'il en est ainsi, la question ne sera pas renvoyée au Congrès. La candidature qui tient le premier rang, après celle de M. Iglesias, est celle de M. Vicente Riva Palacio; puis viennent celle de M. Porfirio Diaz et celle de M. Ignacio Mejia, ministre de la guerre actuel.

M. Porfirio Diaz a reçu moins de voix qu'on ne le supposait généralement; il paraît, du reste, que le général a pris la détermination d'abandonner, au moins momentanément, la vie publique, et qu'il va se livrer à l'agriculture près de Tlacotalpam, sur la côte de Sotavento, dans l'Etat de Veracruz; il résidait depuis quelque temps, et il en est parti, ces jours derniers, pour aller rejoindre sa famille dans les Llanos de Apam, Etat de Puebla, et la ramener avec lui au lieu qu'il a choisi définitivement pour sa résidence.

M. le ministre Ignacio Mejia a réuni, au contraire, plus de voix qu'on ne l'avait pensé, car il a triomphé dans plusieurs districts; mais il est loin de rivaliser avec M. Iglesias.

Les candidats qui paraissent avoir l'avantage pour la troisième et la huitième magistrature de la Cour Suprême, sont MM. J. M. Lozano et Castañeda y Najera; mais il est difficile de rien prévoir encore de positif à cet égard.

Nous n'avons rien autre chose à signaler dans la politique intérieure; on attend avec une certaine impatience la prochaine réunion du Congrès, qui aura lieu vers le milieu du mois d'avril; d'ici là, les choses resteront, vraisemblablement, dans l'état où elles se trouvent; on ne parle plus sérieusement de changement ni de modification ministérielle; cette question sera vivifiée, sans doute, après la session, alors que des élections générales auront lieu pour le renouvellement du Congrès. Le seul bruit qui circule, depuis quelques jours, nous ne savons avec quel fondement, est celui de la retraite de M. Montiel, gouverneur du District, qui serait remplacé par M. le général Velez, qui a déjà occupé ce poste sous M. le Président Juarez et qui est maintenant chargé de la commandance militaire du District.

Les affaires de Tepic n'ont pas fait un pas depuis notre dernière Revue; il est positif que Lozada a été complètement déçu dans ses espérances; que ses plans ont été renversés de fond en comble, et qu'il fait tous ses efforts pour chercher, dans les bagages d'Africa, refugié et protection contre l'attaque vigoureuse qu'il attend du gouvernement fédéral. Ce dernier réunit ses forces et prend ses mesures pour couper dans sa racine tout germe qui avait laissé trop longtemps s'aggraver et qui aurait pu prendre des proportions redoutables; avant peu, nous aurons à enregistrer les diverses phases de cette campagne que chacun considère aujourd'hui comme absolument nécessaire.

Les détails sont arrivés peu à peu, sur les plans et sur les idées de Lozada; ils sont fort intéressants, car ils envisagent la question sous son véritable point de vue, et nous croyons devoir en donner un aperçu.

Lors de la déroute des forces de Lozada, au Rosario, dans l'Etat de Sinaloa, on s'est emparé de documents très curieux; parmi eux se trouvait le *Plan des opérations militaires* des indiens de Tepic : voici comment l'armée *restauratrice* avait été divisée :

1 Le général en chef, Manuel Lozada, devait se trouver, le 20 janvier, à la tête de 10,000 hommes, dans la *villa* d'Ahuacatlan, d'où il devait entreprendre sa marche sur Guadalajara; c'était là la première colonne d'opérations.

2 Le colonel Dionisio Geronimo devait entreprendre, avec ses seconds, Amado Garcia et Marcelino Sentenera, sa marche immédiate, sur Zacatecas, à la tête de 5,000 hommes des trois armes.

3 Le colonel Agaton Martinez, à la tête de 3,000 hommes des trois armes, devait marcher le même jour, 20 janvier, sur l'Etat de Sinaloa.

Ces trois colonnes devaient avancer autant que possible et se porter secours mutuellement, jusqu'à ce qu'elles arrivassent à Mexico.

Ce programme a été mis fidèlement à exécution; seulement, les trois colonnes ont été battues et repoussées, et les espérances de Lozada ont été frustrées dès le début de sa campagne.

Il en a été profondément surpris, péniblement affecté et fortement ébranlé; car il a adressé, de sa résidence, à San Luis, le 2 février, au commandant de Galabaros, une communication dans laquelle il se plaint, en termes très amères, de la lâcheté et de l'insubordination de ses soldats.

Lozada recommande de réunir tous les soldats; qu'on les somme de remplir leurs engagements, et que ceux qui manquent de cœur, d'esprit et de valeur, fassent trois pas en avant, remettent leurs armes et sortent de l'Etat ou bien soient employés à d'autres travaux importants, mais, si peu qu'il en reste sous les armes, qu'ils fassent preuve de volonté, de valeur et de courage pour défendre leurs familles, leurs personnes et leurs intérêts.

La communication se termine ainsi :

"Le 17 janvier au soir, les populations de l'Etat ont déclaré la guerre au gouvernement, et m'obligeant à me mettre à la tête de leurs mouvements, malgré mes infirmités; je n'ai pas mis d'obstacles, croyant que chefs et soldats rempliraient l'engagement qu'ils venaient de prendre; mais tout a été différent; une partie de la troupe et les officiers se sont enfuis honteusement, me laissant, moi et la plus grande partie de leurs compagnons, compromis dans le combat.

"Après tout ce que je viens de dire, j'espère que tous ceux qui ont déserté séparément immédiatement leur crime, ainsi que les autres, et se réunissant, s'équipant et se tenant prêts à entreprendre la campagne : parce que, s'ils ne font pas ainsi, ils n'auront été bons qu'à me compromettre et à compromettre ceux qui ont agi avec courage."

Quant à la nature du mouvement, un manifeste publié récemment par le président du conseil municipal de Tepic à la nation, le révèle d'une manière très positive. "Tous les Mexicains, dit-il, qui ne descendent pas directement des indigènes, par la ligne paternelle et la ligne maternelle, sont des étrangers et des usurpateurs; par conséquent, tous les actes publics émanés d'eux doivent être considérés comme nuls..."

La guerre de races ne pouvait être mieux caractérisée; ce sont les descendants de Montezuma qui voulaient reconquérir leur pays. Suivant un journal, on disait, à San Francisco (Californie), que Lozada s'est adressé au gouvernement des Etats-Unis lui demandant de le reconnaître comme belligérant, et d'obtenir partout la reconnaissance des puissances européennes, afin de le mettre à même de faire, avec plus de vigueur et de promptitude, la guerre à M. Lerdo; la même feuille ajoute que Lozada s'est mis en rapports avec tous les évêques de la République mexicaine, leur demandant de faire des *prières* pour que la guerre entreprise ne soit nullement prolongée.

La question des chemins de fer est à l'ordre du jour, mais rien n'a encore transpiré à cet égard : le pouvoir exécutif s'en occupe et soumettra très prochainement des propositions au prochain Congrès; le projet Plumb gagne tous les jours du terrain et le projet Rosecrans semble hors de combat. Le gouvernement et la compagnie du chemin de fer de Veracruz à Mexico sont en pourparlers pour s'entendre définitivement sur la fixation des tarifs. Il n'y a, croyons-nous, encore rien de décidé, mais un arrangement satisfaisant ne peut tarder à se produire. La compagnie du chemin de fer à vapeur de Veracruz a fait l'acquisition de la ligne Zangronis, de traction animale, entre Veracruz et Jalapa. Le gouvernement a refusé de donner son adhésion, en se fondant sur des objections de forme plutôt que de fond; mais cette difficulté sera facilement levée, et le résultat tournera au profit du pays. Enfin, cet fortement question de la construction d'un chemin de fer entre Puebla et Matamoros Izucar; ce projet rencontre sans doute de grands obstacles pour sa réalisation, mais il faut espérer qu'ils seront surmontés.

La question religieuse paraît vouloir se ranimer. Des membres du clergé, oubliant les lois de réforme, ont cru pouvoir reprendre leur costume ecclésiastique; le gouvernement du District a cru devoir sévir contre ces tentatives et empêcher le renouvellement. Le protestantisme fait des progrès rapides dans le pays; le clergé catholique cherche à les entraver, et plusieurs faits regrettables se sont passés, à cet égard, depuis quelque temps; tout récemment, une foule fanatique, excitée par des prédications violentes, a attaqué, à San Luis Potosi, des protestants qui célébraient tranquillement leur culte dans leur temple; la police a mis fin à ces désordres qui n'ont pas eu de graves conséquences; mais il y a, dans ces manifestations regrettables, des symptômes menaçants pour l'avenir, si l'autorité n'y met promptement bon ordre.

RÉNÉ MASSON.

LES PRINCES D'ORLÉANS. — On lit dans l'*Univers* :

Dans l'article de l'*Union*, il est parlé d'un engagement pris par les princes, à la veille du vote qui devait leur permettre de rentrer en France. Le fait est parfaitement exact, et nous pouvons ajouter ce détail, que cette promesse ayant été rapportée au comte de Chambord par des légitimistes qui lui demandaient, en marquant leur doute, si on pouvait y croire et agir en conséquence, le prince répondit : "J'aime mieux être trompé par mon cousine que d'être accusé par eux de leur manquer ma défiance."

Et, s'inspirant de cette parole vraiment royale, les légitimistes s'abstinrent d'aller à voter la loi. On voit que leur loyauté a été bien récompensée.

AFFAIRE DE FRANCE.

Le télégraphe nous a annoncé que le projet de loi des Trente avait été adopté par 411 voix contre 239, c'est-à-dire par 172 voix de majorité. Voici les détails que faisait pour anticiper sur ce vote le journal la *Patrie* :

Nous avons donné dernièrement quelques renseignements sur la méthode des partis dans la discussion politique à laquelle donnera lieu le rapport de M. de Broglie; ces renseignements, nous pouvons ajouter aujourd'hui quelques détails statistiques destinés à faire pressentir l'issue de la lutte : dans une des dernières réunions de la droite, réunion où l'irritation contre les orléanistes s'est manifestée d'une façon des plus significatives, il a été fait un travail de recensement approximatif des forces de chaque parti, et voici quels seraient les résultats de ces calculs :

Voteront contre : l'*Union républicaine*, groupe Peyrat et Challemel-Lacour; *gauche républicaine*, groupe Fourcand et Magnin. Quant au groupe radical que dirige M. Louis Blanc, il est divisé; ainsi M. Louis Blanc et ses amis voteront pour, l'autre partie votera contre; ces différents groupes représentent 110 voix au maximum.

L'*extrême droite* et une partie de la *droite modérée*, comprenant les groupes Larcy et Binoccia, représentant 184 voix.

Le groupe de l'*appel au peuple*, qui compte 80 membres maintenant (28 voix); reste au total de 326 voix, en supposant qu'il n'y ait pas d'élection et que tout le monde soit à son poste.

Voteront pour : les *deux centres-gauches*, groupes Casimir Périer et Christophle; le *centre droit* tout entier et une partie de la *gauche républicaine*. Total, un peu moins de 400 voix.

Le gouvernement aurait donc une majorité de 80 voix environ.

Nous lisons dans un journal :

—M. Thiers montre, dit-on, une vive satisfaction. Selon lui le vote de la commission des Trente est le plus heureux événement qui soit survenu en France depuis deux ans. M. le Président va plus loin. On assure que, dans plusieurs conversations particulières, il aurait annoncé que cette solution allait faire disparaître bien des difficultés de la politique extérieure, et que "bientôt la France en aurait la preuve."

—Les amendements commencent à pleuvoir sur le rapport de M. de Broglie.

Nous signalerons notamment les suivants :

1 Par MM. de Belcastel, du Temple, Carayon-Latour, de la Rochefoucauld, Biaccia, de Rodez-Bénavent, de Pioger, de Franclieu, de Gavardie, Freneau, Cornulier-Lucinière, d'Auberjon, de la Bouillerie, de Lizarraga (Tarn-et-Garonne), Delsuiriel, de Tréville, Paul Besson de Vinols, de Partz, de Brettes-Thurin, de Kergarion, Levé de Saisy, de la Roche-Aymon, de Boisboissel, de Colombet, d'Abville, de Lorgeril, de Tarteron, Combier, Dezanneau, de Grasset, de Casanova de Fradine, de Kermoysan, de Cintré, de Gouvello, de Dobet, d'Abbadie de Barram, de Arédec, de Marnier, baron Chaurand, Paulin Gillon, de Champigny, Ferdinand Boyer, Martin d'Auray, Emile Carron, Soury-Lavergne, général Robert, de Bouillé, de Lur-Saluces, de Vauchier, de Rincquesen, Dumon, de Trevenedue, de Forsanz :

"L'Assemblée nationale ne se dissoudra pas :—1° avant d'avoir libéré le territoire;—2° avant d'avoir pourvu aux intérêts de la France par des institutions définitives."

2 Par M. de Ventavon :

Remplacer les articles 1, 2 et 3 de la commission par la résolution suivante : "L'Assemblée maintient les décrets des 17 février et 3 août 1871, aux termes desquels le Président de la République exerce, sous l'autorité de l'Assemblée nationale, les fonctions du chef du Pouvoir exécutif qui lui seront délégués, et se réserve notamment à l'Assemblée toutes les fois qu'il le croit nécessaire, le conseil des ministres et les ministres étant responsables devant l'Assemblée."

3 Par M. le marquis de Dampierre :

Formuler ainsi l'article 4 du projet :— "L'Assemblée ne se sépare pas avant de statuer :—1° sur la forme définitive du gouvernement à donner à la France ;—2° sur l'organisation et le mode de transmission des pouvoirs législatif et exécutif ;—3° sur la création et les attributions d'une seconde Chambre, qui n'entrera en fonctions qu'après la séparation de l'Assemblée actuelle ;—4° sur la loi électorale."

La division des centres inspire à la *France* les réflexions suivantes :

La situation, après avoir paru définitivement éclaircie, menace de se troubler de nouveau, et la confusion se produit dans toutes les rangs. Si les chefs du centre droit étaient des hommes politiques, ils prendraient leur parti des récriminations et des excommunications de la droite : ils auraient la logique et le courage de leur résolution et ne chercheraient point à regagner, par des amendes honorables et des actes d'humilité, ce qu'ils ont perdu par un acte politique. Ne consultant que les intérêts du pays, ils sentiraient tout le mal que lui font des intrigues inconscientes, dont le seul résultat est d'arrêter et de fortifier le radicalisme : ils rompraient, non pas timidement, honteusement, avec la droite, mais hautement, ouvertement, de manière à empêcher désormais toute équivoque. Si le centre droit prenait cette attitude, il entraînerait le centre gauche à se séparer également de l'extrême gauche, et nous aurions une majorité de gouvernement qui ne se dissoudrait plus à la première occasion.

Le centre droit aimera-t-il mieux faire des défections, tantôt de côté de M. Thiers, tantôt du côté de la droite, et perpétuer ainsi les confusions du moment ? Dans ce cas, il n'est pas au bout de ses peines ni de ses embarras. Déjà, en même temps que tous les journaux de la droite tirent à boulet rouge sur lui, des amendements surgissent qui l'obligeront à se prononcer nettement et irrévocablement dans un sens ou dans un autre. Nous l'engageons à y réfléchir ; il ne peut pas faire un Paix avec M. Thiers, et continuer à intriguer avec les ennemis implacables du président.

LETTRE DE PARIS.

(Correspondance particulière du *Journal du Hâvre*.

Paris, 23 février 1873.

Ce n'est déjà plus la conciliation ! Elle a duré ce que durent les équivoques : l'espace d'une séance. On colporte, aujourd'hui, les bruits les plus graves, et je ne m'en fais l'écho qu'avec la plus grande réserve, sans avoir, sur les insinuations dont j'ai à vous entretenir, d'opinion personnelle. Il me serait cependant pénible, ainsi qu'à tous les hommes modérés, que se réfléchissant de voir sortir du vote de l'Assemblée une solution définitive et la formation d'une majorité, d'avoir encore à compter avec toutes les incertitudes d'une politique tortueuse et sans franchise. On dit donc, aujourd'hui, que, si les orléanistes ont joué les légitimistes, il est également vrai que les républicains n'ont pas à se réjouir de l'accord intervenu entre le centre droit et M. Thiers.

Le prix auquel la conciliation aurait été achetée, dans le sein de la commission, serait un peu élevé, et il ne s'agirait de rien moins que de sacrifier la République dans un avenir plus ou moins éloigné. MM. de Broglie et d'Audiffret feignent d'avoir compris certaines paroles de M. Thiers dans le sens que "la monarchie orléaniste serait, en cas de renversement de la République, un pis aller acceptable, et que, de lors... il ne reste plus qu'à renverser la République." J'ai trop de confiance dans la loyauté de M. Thiers, et dans les nécessités mêmes de sa situation, pour ajouter foi à la réalité de cette transaction, et surtout à la nature des conditions qu'on dit avoir été acceptées de part et d'autre ; mais l'alarme n'en est pas moins grande dans le camp des républicains.

A la réunion de la gauche républicaine, qui a lieu au moment où je vous écris, M. Marcel Barthe doit se faire l'interprète des inquiétudes que cette incroyable nouvelle a fait naître. M. Thiers, d'accord avec le duc de Broglie et le comte de Paris, pourrait jouer la France ! on n'imagine pas cela ! Mais cependant, vous le voyez, cette invention est aujourd'hui dans le domaine de la politique, et elle est très sérieusement discutée. M. Ricard, qui devait partir aujourd'hui pour Niort, où une plaidoirie importante l'appelle, a différé son voyage. Il veut défendre lui-même le général Trochu, qui a été dénoncé par une chanson.

Manufacturée par DOOLEY & BROTHER, 68, New Street, New-York.

9 mars—3m. Mar. J. M.

LUMIERE. LUMIERE.
Machines à Gaz Barbarin,
PERFECTIONNÉES.
Pas de Feu. — Pas d'usage d'Acides.

AYANT acheté tous le matériel, les outils, etc. de la Compagnie de Gaz Barbarin de la Louisiane, dont les machines sont employées depuis deux ans, en ville, et dont les documents présentent la même d'entre les appareils perfectionnés, à une grande réduction de prix, je garantis maintenant qu'ils fonctionneront avec succès dans tous les climats.

Les Machines perfectionnées ne sont inférieures à aucune des autres sous le rapport du bon marché et de la sécurité.

Pour plus de détails, s'adresser à notre Fabrique et à notre salle de vente, No 1 "Triangle Building" et No 253 de la rue Bienville, Nlle-Orléans, par lettre, au "Look Box 740" du Bureau de Poste.

F. ROBERTS,
Surintendant.

9 mars—1m

Bouchons ! Bouchons !

NOUS signalons à l'attention des metteurs en bouteilles, des brasseurs et des marchands, l'assortiment suivant, que nous venons de recevoir par la barque Mirina, de Marseille :

P. B. 30 balles de 30 et 15,000 Bouchons droits, de-
P. F. 20 " de 16 et 15,000 " à tête (mi-bouteille.
P. G. 20 " de 16 et 15,000 " à tête, bouteille.

En débarquement de la barque Aurora, arrivée de Marseille :

P. A. 3 et Cie.
P. Poh — 60 balles de 30 et 15,000 bouchons pointus de toutes grosseurs ; un assortiment complet de bouchons à champagnes, pointus et droits ; bouchons voiture fins, etc., etc.

Nous offrons le tout en quantités au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché.

A vendre par J. A. BLAFFER & Co.
Aux Nos 24, 26 et 28 de la rue Bienville, No 25 de la rue Gravier.

1mars—1m

GRAND DEPOT DE LA
BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
Chez MM.
QUEYROUZE & BOIS
Remisiers des rues Bienville et Vieille-Levee
LAURENT LAGAMASSINE,
Agent.

CHRONIQUE DÉPARTEMENTALE.

On lit dans la *Tribune de Marseille* :

Hier soir a eu lieu au théâtre Valette la première représentation de *Mascaro*. Le succès n'est pas resté douteux, et, dès le lever du rideau, le public a pu se rendre compte de l'intérêt que présente la pièce, et de la manière dont elle a été montée.

Les applaudissements ont été accueillis par une réplique de sifflets partis de tous les coins du théâtre, surtout lorsqu'un jeune homme, en effet, quelque peu gêné, est venu tomber aux pieds de M. Porte-Dercourt, qui remplissait le rôle de Bonaparte. Cet artiste, auquel nous devons un éloge en passant sur la façon dont il interprétait le personnage, a eu le bon esprit de ne pas le ramener.

La même scène s'est renouvelée lorsqu'un des artistes, jouant le rôle d'un soldat, a poussé le cri de : "Vive l'Empereur !"

Une altercation assez vive s'est élevée entre M. Isoard, premier adjoint au maire, et M. le Président Court, le même qui dirigeait les funérailles de Gambetta. Le préfet est intervenu, et le calme s'est rétabli.

Le général Espivent de la Villeboisnet, commandant l'état de siège; M. Monneraud, chef d'état-major, étaient présents à la représentation. Toutes les mesures de précautions avaient été prises, d'ailleurs, pour empêcher des scènes de désordre.

On nous dit que M. Limbourg aurait fait prévoir le discours, M. Filon, que la pièce serait interdite si elle devait être une cause de tumulte, et que le spectacle finissait d'ailleurs beaucoup trop tard, après les heures réglementaires de la fermeture des lieux publics.

AFFAIRES D'ESPAGNE.—Un journal espagnol, l'*Imparcial*, de Madrid, assure que le maire de Lyon, M. Hecquet lui-même, a offert au gouvernement de la péninsule d'organiser à ses frais un corps de trois mille hommes pour coopérer à la pourmite des carlistes.

Trois mille hommes équipés et armés, c'est une dépense. Sur quoi la mairie de Lyon pourrait-elle bien prélever la somme nécessaire à ce grand acte démocratique ?

Evidemment l'intention y est et la municipalité de Lyon équipera-t—-il elle le pourra—bien des gardes-nationaux au profit de leurs bons frères d'Espagne. Mais là non plus, il ne faut pas trop de nouvel ordre, nous hésitérions à croire la nouvelle donnée par l'*Imparcial*,—qu'il est peut-être qu'une *levée* du célèbre général nommade Cluseret.

Les affaires d'Espagne inspirent au *Moniteur universel* les très justes réflexions suivantes :

"Le courrier d'Espagne, qui, par extraordinaire, est arrivé aujourd'hui sans aucun retard, nous apporte des nouvelles intéressantes concernant la marche des choses chez la République sœur. Nos prévisions commencent à se réaliser. Les tendances fédératives s'accentuent chaque jour davantage. Un arme les masses, et lorsqu'elles seront armées, il est plus que probable qu'il faudra ou subir leurs exigences, ou les combattre pour les dégager. Il en est de nous comme après toutes les révolutions. O'Donnel a dû, en 1856, mitrailler les milices qu'il avait formées deux ans auparavant. Prim, en 1869, a été forcé d'écraser à Cadix, à Xérès, à Barcelone, à Valence, à Malaga, les volontaires qu'il avait organisés deux ans auparavant."

Le *Moniteur* a parfaitement raison. Il va se faire en Espagne ce qui s'est fait en France à la suite de l'inqualifiable politique des hommes du 4 septembre.

MM. Trochu, Jules Favre, Picard, ont cru que tous ceux qui commandaient des armées se proposaient de s'en servir contre les Prussiens; ils auraient bien dû prévoir que beaucoup d'entre eux se proposaient de les diriger contre la société.

Nous ne dontons pas que M. Castelar et ses amis ne soient les premières victimes de leur imprudence.

ALSACE-LORRAINE.—Voici, d'après l'*Industriel Alsacien*, le tableau des options pour la nationalité française, effectuées dans le département de la Haute-Alsace. Ces chiffres ne sont pas encore officiels, et arrêtés au 1er janvier 1873 :

Dans l'arrondissement d'Altkirch, le nombre des options est de 12,030, celui des options annulées de 11,549, celui des options considérées provisoirement comme valables de 481.

Arrondissement de Colmar : nombre des options, 10,919 ; options annulées, 6,617 ; options provisoirement valables, 1,432 ; options qui n'ont pu être vérifiées 2,870.

Arrondissement de Gueblwiller : options, 12,543 ; options annulées, 10,032 ; options valables, 1,601 ; non vérifiées, 117.

Arrondissement de Mulhouse : options, 30,132 ; options nulles, 22,394 ; valables, 2,967 ; non vérifiées, 3,771.

Arrondissement de Ribeauvillé : options, 14,818 ; options nulles, 12,761 ; valables, 1,996 ; non vérifiées, 61.

Arrondissement de Than : options, 11,520 ; nulles, 10,114 ; valables, 670 ; non vérifiées, 730.

Tout le département compte 91,962 options, dont : 75,360 nulles ; 9,053 valables et 7,649 non déterminées. Ces dernières ont été déposées par des personnes qui n'ont pu être trouvées au lieu de leur domicile, ou qui ont indiqué un faux domicile, en général toutes celles qui ont quitté après l'option leur domicile sans qu'il ait été possible de constater ce qu'elles sont devenues. Un grand nombre d'entre elles ont émigré en Suisse et en Amérique. Le nombre de Français d'origine, domiciliés dans la Haute-Alsace, qui ont conservé leur nationalité, par le simple transfert de leur domicile, est de 587.

MANIFESTATIONS POUR LE DUC D'AOSTE. —On écrit de Rome le 18 février.—Toutes les grandes villes envoient des adresses au jeune roi qui vient d'abdiquer. Livourne se distingue par le vote d'une "couronne civique."

A Rome, la famille royale, le roi Victor-Emmanuel, le prince Humbert et la princesse Margherite, ont reçu des ovations d'un caractère spécial à l'occasion de cette abdication.

Au théâtre Apollo, le roi a été reçu aux cris répétés de "Vive le roi ! vive la maison de Savoie ! vive Amédée !" Telle a été l'intensité de ces cris, que Victor-Emmanuel, par, cinq fois, à la loge royale, se lever et saluer le public exalté.

—Le *Courrier de France* mentionne un bruit qui court, dit-il, dans les cercles militaires, et d'après lequel le prétendant de la république vient de décider que les débats du procès Bazaine auront lieu décémbrement à Blois. Quant à l'époque du procès, on paraît croire qu'il n'aura pas lieu avant l'évacuation du territoire.

DOOLEY'S
THE YEAST POWDER
BEST
PUT UP ECLOU BY GROCERS

CETTE poudre remplace toutes les autres préparations pour faire des BISCUITS, DES ROULLE DE PAIN, gâteaux de buckwheat et d'avoine, savoyards, et macros. Elle est parfaitement pure, et est plus forte que les autres marques. C'est le levain le MEILLEUR MARCHE DE MONDE. ELLE CONSERVE pendant des années sous toutes les latitudes, et sur mer comme sur terre. Cette poudre est d'une aisance usage pour les chefs de famille, les ménagères, les marins, les émigrants, etc. C'est la seule qui mérite le nom de POUDRE-LEVAIN pour la cuisine, le camp et le navire.

A vendre par tous les grocers et les marchands.

Manufacturée par DOOLEY & BROTHER, 68, New Street, New-York.

9mars—3m. Mar. J. M.

Bitter des Arabes
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19 fév.—1m

RESTAURANT VICTOR,
183.....RUE CANAL.....183
Entre Dauphine et Bourgogne.

A partir du 1er Février :

Dîners à $1 25.

Potage, quatre plats au choix, Dessert.
Demi-bouteille de bouteille de vin.

Déjeûners à 75 cts.

Trois plats au choix, Dessert.
Café au Lait, ou demi bouteille de vin.
Une table est réservée pour les personnes qui le désirent pour les déjeûners et les dîners.
Réservation pour toutes les heures.
Ouvert de 5 heures du matin à 8 heures du soir.
Les Dimanches et Jours de Fêtes, de 5 heures du matin à 2 heures du soir.
Service prompt et soigné.
Prix modérés.
Le Restaurant Victor est le seul qui ait été fondé pendant la guerre.
Il est situé au centre des affaires, et il est le seul qui ait été fondé pendant la guerre.
Il est le seul qui ait été fondé pendant la guerre.
Il est le seul qui ait été fondé pendant la guerre.